







RAPPORT ANNUEL DE 2015 DU RÉGIME DE PARTAGE DES PROFITS DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS CANADIAN TIRE

ÉPARGNEZ GRÂCE AU RÉGIME DE PARTAGE DES PROFITS











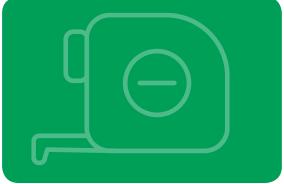




TABLE DES MATIÈRES

Choisissez vos placements judicieusement	1
Quel type d'investisseur êtes-vous?	2
Votre profil d'investisseur	3
Renseignez-vous sur vos options de placement	4
Rapport d'étape 2015	ć
Glossaire	11
Liste de choses à faire	12
Renseignements complémentaires	13

Ce rapport annuel présente un résumé du Régime de partage des profits et de son rendement pour l'année civile 2015. Tous les efforts ont été déployés pour assurer l'exactitude des renseignements qu'il contient. En cas de divergence entre l'information fournie dans le présent document et les documents du régime, ces derniers auront préséance en tout temps.

L'information fournie dans ce rapport sert de guide, et non de conseil. Nous vous recommandons fortement de consulter un conseiller financier pour trouver l'approche de placement qui répond le mieux à vos besoins particuliers. Vous pouvez retirer 500 \$ par année de votre compte de primes d'épargne pour payer ce service!

BIENVENUE!



J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de 2015 du Régime de partage des profits de l'Association des marchands Canadian Tire.

La société Canadian Tire et sa famille de magasins associés ont connu une autre année fructueuse et nous n'aurions pu réussir sans vous! Votre engagement soutenu pour combler les attentes de nos clients et augmenter les ventes des magasins est la principale raison de l'augmentation de l'actif total du régime, qui a atteint environ 629 millions de dollars le 31 décembre 2015; une hausse de plus de 6,5 millions par rapport à 2014.

Mais même si l'année fut couronnée de succès, elle a aussi présenté des défis en matière de placement : les marchés ont fluctué et les faibles taux d'intérêt ont maintenu les rendements en dessous de ceux de 2014. Voilà pourquoi le rapport annuel de cette année propose des conseils pour investir judicieusement et faire des choix qui conviennent mieux à vos objectifs d'épargne pour la retraite ou d'autres dépenses importantes.

Au nom du comité du Régime de partage des profits, je remercie chaque employé de Canadian Tire pour son apport à son magasin. Le Régime de partage des profits est une façon de vous remercier pour votre excellent travail et votre dévouement. Je tiens également à remercier l'équipe du Régime pour sa gestion et son soutien. Continuons cet excellent travail et faisons de 2016 l'une de nos meilleures années!

Sincères salutations,

Cam Beach

Directeur, Comité du Régime de partage des profits

CHOISISSEZ VOS PLACEMENTS JUDICIEUSEMENT

Les placements peuvent parfois être compliqués. L'imprévisibilité du rendement du marché peut nous inciter à prendre des décisions radicales, même si elles ne sont pas sages à long terme!

Tout au long du rapport annuel de cette année, nous vous expliquons les étapes à suivre pour déterminer comment investir intelligemment vos primes et votre épargne du Régime de partage des profits :

1.

DÉTERMINEZ VOTRE
PROFIL
D'INVESTISSEUR

À L'AIDE DE L'OUTIL DE **RÉPARTITION DE L'ACTIF** LORSQUE VOUS OUVREZ UNE SESSION DANS

MASUNLIFE.CA.



2.

TOURNEZ LA PAGE POUR EXAMINER LES

OPTIONS DE PLACEMENT

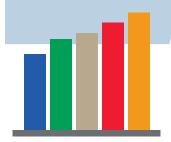
ET DÉCIDER CELLES QUI VOUS CONVIENNENT LE MIFUX



3.

VÉRIFIEZ LE
RENDEMENT
DE CHAQUE
OPTION DE
PLACEMENT

POUR 2015. ALLEZ À LA PAGE 7



4.

PASSEZ À L'ACTION!

OUVREZ UNE SESSION
DANS **MASUNLIFE.CA**POUR VÉRIFIER VOS
PLACEMENTS ET APPORTER
DES CHANGEMENTS.



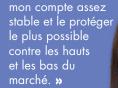
QUEL TYPE D'INVESTISSEUR ÊTES-VOUS?

Vous devriez choisir vos placements en fonction de vos objectifs d'épargne et de votre tolérance au risque. Dans ce rapport, nous vous présentons trois investisseurs dont les besoins, les objectifs d'épargne et la tolérance au risque sont différents. Lorsque vous considérez vos options de placement, pensez aux placements qu'ils ont choisis suivant leurs besoins et leurs objectifs d'épargne.



Hélène planifie prendre sa retraite et retirer son épargne à 65 ans.

« Je prévois prendre ma retraite et retirer mon épargne au cours des dix prochaines années, alors je veux maintenir le solde de



Pierre, 45 ans

Pierre planifie prendre sa retraite dans 20 ans, et sa fille entreprendra des études postsecondaires dans deux ans.

« J'ai encore le temps d'épargner pour ma retraite, alors je peux tolérer un certain degré de risque. Ma fille entrera à l'université

dans deux ans, et je prévois retirer de l'argent de mon compte de primes

d'épargne pour payer ses droits de scolarité. »

Mélanie, 24 ans

Mélanie a encore 30 ans devant elle avant de prendre sa retraite et elle épargne pour acheter une maison.

disposée à prendre plus de risques, puisque j'ai le temps de récupérer toute perte éventuelle. Je planifie acheter une maison dans deux ans et utiliser l'argent de mon compte de primes d'épargne pour payer la mise

de fonds. »



VOTRE PROFIL D'INVESTISSEUR



Vous pourriez être un investisseur prudent si vous êtes d'accord avec ces énoncés :

- Je préférerais que le solde de mon compte demeure assez stable.
- Je veux protéger le solde de mon compte le plus possible contre les hauts et les bas du marché.
- Un rendement plus modeste me convient si mon placement est plus sûr.
- Je m'approche de la retraite, je n'ai donc pas beaucoup de temps pour récupérer mes pertes si je prends plus de risques.



Vous pourriez être un investisseur modéré si vous êtes d'accord avec ces énoncés :

- Je préfère que le solde de mon compte demeure assez stable
- Je suis à l'aise d'investir une partie de mon actif dans des sociétés étrangères afin de diversifier mes placements.
- Je cherche à obtenir de bons rendements sans prendre trop de risques.



Vous pourriez être un investisseur audacieux si vous êtes d'accord avec ces énoncés :

- Ça ne me dérange pas si le solde de mon compte monte ou descend souvent.
- Je cherche à obtenir les rendements les plus élevés possible, même si je dois prendre plus de risques.
- Je suis encore jeune et loin de la retraite, alors je suis disposé à prendre plus de risques, puisque j'ai le temps de récupérer toute perte éventuelle.





AUDACIEUX

Vous devriez consulter un conseiller financier pour trouver l'approche de placement qui répond le mieux à vos besoins particuliers. Vous pouvez retirer jusqu'à 500 \$ par année de votre compte de primes d'épargne pour payer ces services!

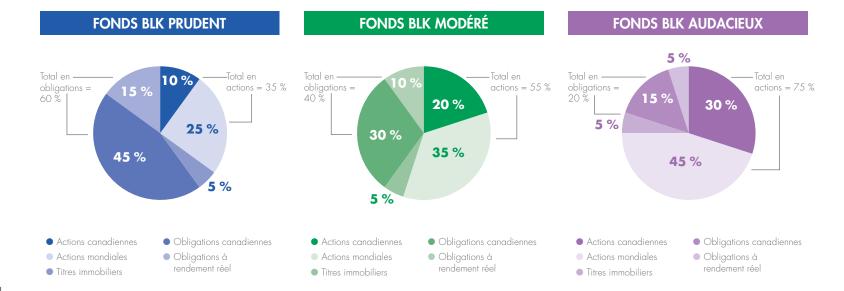
RENSEIGNEZ-VOUS SUR VOS OPTIONS DE PLACEMENT

Le Régime de partage des profits offre trois types de placement et cinq options différentes :

1. FONDS À PROFIL DE RISQUE CIBLE

Les fonds à profil de risque cible sont conçus pour vous simplifier la tâche. Chaque fonds est composé d'un mélange d'actions et d'obligations pour vous aider à réduire le risque et à diversifier votre portefeuille. Le Régime de partage des profits vous permet de choisir parmi trois différents fonds à profil de risque cible : fonds distincts indiciels équilibrés BlackRock (BLK) prudent, modéré ou audacieux.

Le Fonds BLK prudent est l'option par défaut qui vous sera attribuée si vous n'accédez pas à votre compte sur le site **masunlife.ca** pour choisir une option de placement.



2. LES ACTIONS DE CANADIAN TIRE UNE PARTICIPATION DANS LA SOCIÉTÉ

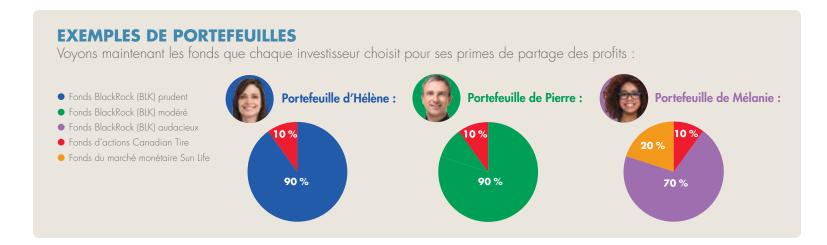
L'actif du Fonds d'actions Canadian Tire est entièrement investi dans des actions de catégorie A de Canadian Tire, ce qui vous permet d'être propriétaire d'une partie de notre entreprise. Tous les participants doivent conserver au moins 10 % de leur prime d'accroissement investis dans ce fonds

3. FONDS DISTINCT DU MARCHÉ MONÉTAIRE FINANCIÈRE SUN LIFE LIQUIDITÉS RAPIDES

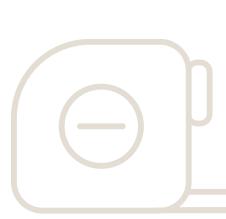
Les rendements des fonds du marché monétaire sont habituellement moins élevés que ceux des autres types de placement et peuvent ne pas suivre le rythme de l'inflation à long terme. Le Fonds du marché monétaire Sun Life peut vous être utile à court terme si vous avez besoin de liquidités pour un achat, mais à long terme, vous devriez considérer d'autres options de placement pour vous assurer d'atteindre vos objectifs d'épargne.



Consultez le glossaire des termes de placement importants à la page 11.



RAPPORT D'ÉTAPE 2015





LES ACTIONS AMÉRICAINES ont poursuivi leur forte croissance et ont atteint un rendement de 21 % en 2015, après un rendement de 24 % en 2014.



LES ACTIONS CANADIENNES se sont dépréciées de 8 % en 2015, après avoir généré un rendement de 11 % en 2014.



Dans les deux cas, ces **RENDEMENTS ÉTAIENT INFÉRIEURS** d'environ 3 % en 2015, comparativement à presque 9 % en 2014.



2015 en chiffres

18 731 **†**

Nombre d'employés des magasins Canadian Tire qui participent au Régime de partage des profits

4,1 %

Croissance de l'actif du régime par rapport à 2014

483



Nombre de magasins Canadian Tire qui offrent le Régime de partage des profits à leurs employés

629
MILLIONS

Actif total du régime (montant d'argent dans le régime)



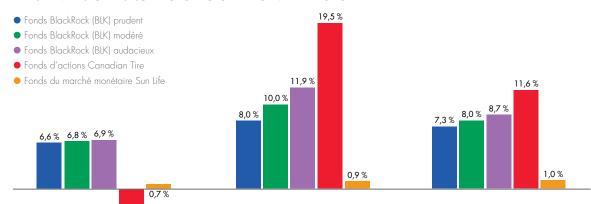
2

Pourquoi les actions canadiennes ont-elles baissé en 2015?

La baisse considérable du prix du pétrole et des produits de base partout au monde et la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain expliquent pourquoi les actions canadiennes ont accusé un retard.

VOICI LE RENDEMENT DE VOS OPTIONS DE PLACEMENT

RENDEMENTS ANNUALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015*



• Les rendements d'un an étaient plus bas en 2015 qu'en 2014.

Un an (2015)

- La force des actions mondiales en dollars canadiens était évidente, mais les marchés canadiens ont éprouvé des difficultés.
- Les obligations ont produit des rendements positifs, mais pas aussi forts qu'en 2014.
- *Remarque : Les rendements antérieurs des placements ne sont pas des indicateurs des rendements futurs.

Trois ans (annualisé)

- Les rendements sur trois ans étaient conformes aux attentes.
- Les fonds qui investissent davantage dans les actions (comme le Fonds BLK audacieux) se sont démarqués par leurs rendements par rapport à ceux investis dans les obligations (comme le Fonds BLK prudent).
- Les fonds audacieux ont généré de meilleurs rendements comparativement aux répartitions plus prudentes, en raison de la forte performance des marchés américains et mondiaux.

Cinq ans (annualisé)

- Les rendements sur cinq ans ont légèrement baissé en 2015, comparativement à 2014.
- Ce déclin reflète la croissance lente et le rendement irrégulier des marchés internationaux.



Les rendements sont indiqués avant la déduction des frais de gestion des fonds. Ces frais de gestion servent à payer les gestionnaires de fonds qui supervisent les placements du régime et les coûts connexes. Si vous désirez plus d'information sur les frais du régime ou le rendement des placements, ouvrez une session dans le site Web des services aux participants de la Financière Sun Life à masunlife.ca.

FONDS À PROFIL DE RISQUE CIBLE

COMPORTEMENT DES FONDS À PROFIL DE RISQUE CIBLE EN 2015

- Les difficultés qu'ont éprouvées les marchés canadiens ont nui au rendement des fonds, mais cette baisse a été mitigée par le rendement positif des actions mondiales et des obligations.
- Cette dynamique s'est soldée par un rendement inférieur des fonds audacieux, modérés et prudents par rapport à 2014.
- Chaque fonds produit des rendements similaires à ceux de son indice de référence, qui est une combinaison de cinq différents indices.



Chaque fonds est associé à un indice de référence comportant une répartition similaire d'actions et d'obligations. Les gestionnaires de fonds comparent les portefeuilles de fonds et d'indices de référence afin de s'assurer que le rendement de chacun des fonds est conforme aux attentes.

FONDS BLK PRUDENT

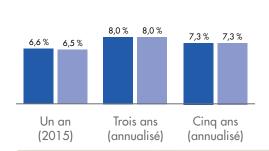
- Fonds BLK prudent
- Indice de référence du Fonds BLK prudent

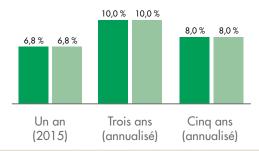
FONDS BLK MODÉRÉ

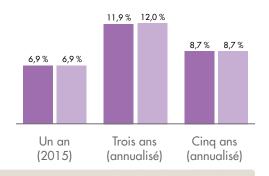
- Fonds BIK modéré
- Indice de référence du Fonds BLK modéré

FONDS BLK AUDACIEUX

- Fonds BIK gudacieux
- Indice de référence du Fonds BLK audacieux



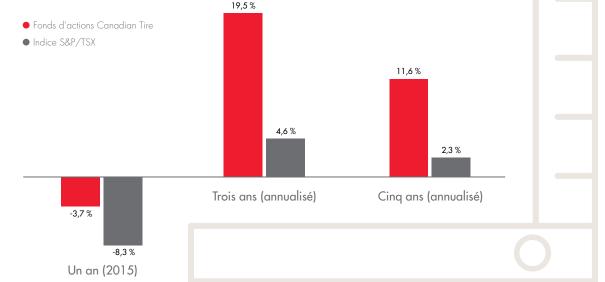




FONDS D'ACTIONS CANADIAN TIRE

COMPORTEMENT DU FONDS EN 2015

- Le Fonds d'actions Canadian Tire s'est déprécié, affichant un rendement de -3,7 %.
- Afin de surveiller le rendement de ce fonds, nous le comparons à un indice de référence, dans ce cas-ci, l'indice de rendement global S&P/TSX.
- Comparativement à son indice de référence S&P/TSX, l'action s'est surclassée, malgré les conditions difficiles du marché.
- Conclusion : Les variations des rendements d'une année à l'autre indiquent une volatilité accrue associée à la détention d'une action par rapport à un portefeuille diversifié et équilibré.





Investir dans une seule action est plus risqué, parce que l'investisseur ne profite pas des avantages de la diversification. Bien qu'il soit gratifiant de bénéficier de la croissance de la société pour laquelle vous travaillez, vu le risque supplémentaire associé à la détention d'une seule action, vous devriez considérer soigneusement la portion de votre épargneretraite que vous devriez investir dans ce titre. Il est préférable d'intégrer le Fonds d'actions Canadian Tire dans un portefeuille déjà diversifié.

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE SUN LIFE

COMPORTEMENT DU FONDS EN 2015

• Fonds du marché monétaire Sun Life • Bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada

- Le Fonds du marché monétaire de la Sun Life a produit un faible rendement en 2015 et s'est déprécié par rapport à 2014.
- Cette dévalorisation est due au fait que les taux d'intérêt sont restés bas, et ils seront maintenus à un faible niveau jusqu'à ce que les conditions économiques s'améliorent. (Les faibles taux d'intérêt se traduisent habituellement par de faibles rendements du marché monétaire.)
- Afin de surveiller le rendement de ce fonds, nous le comparons à un indice de référence, dans ce cas-ci, l'indice Bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada, qui représente les taux du marché monétaire de trois mois.
- Un an (2015) Trois ans (annualisé) Cinq ans (annualisé)

GLOSSAIRE

Obligations : Pour se procurer des fonds, les gouvernements et les organisations peuvent vendre des obligations. Lorsque vous achetez une obligation, vous prêtez de l'argent à une entité qui vous promet de vous rembourser et de vous remettre en plus un rendement annuel précis. Même si certaines entités sont plus fiables que d'autres, les obligations offrent généralement une stabilité et une prévisibilité supérieures à celles de la plupart des autres placements.

Actions : Lorsque vous achetez une action, vous achetez une part dans une société. Ce qui veut dire que quand la société enregistre un profit, vous enregistrez aussi un profit. Par contre, lorsque la société perd de l'argent, vous en perdez aussi. Habituellement, les investisseurs achètent des actions et les conservent pendant longtemps, et décident d'en acheter plus ou d'en vendre au fil du temps.

Diversification : Il est difficile de prévoir comment un placement peut se comporter au cours d'une année. La solution pour gérer les hauts et les bas du marché est de diversifier son avoir et de maintenir le cap. Lorsque vous détenez un portefeuille diversifié, vous répartissez le risque de placement dans différents types de fonds (comme des actions et des obligations) en espérant que si un secteur du marché enregistre de piètres rendements pendant une période, les autres secteurs compenseront cette perte par des rendements supérieurs. Les fonds BLK sont déjà diversifiés.

Fonds à profil de risque cible : Les fonds à profil de risque cible sont conçus pour vous simplifier la tâche. Chaque fonds est composé d'un mélange d'actions et d'obligations en différentes proportions pour constituer des portefeuilles basés sur certains profils de risque. Le Régime de partage des profits vous permet de choisir parmi trois différents fonds à profil de risque cible : Fonds BLK prudent, Fonds BLK modéré et Fonds BLK audacieux, le fonds prudent contenant plus d'obligations et moins d'actions, et le fonds audacieux contenant moins d'obligations et plus d'actions. Chaque fonds est supervisé par des gestionnaires de fonds et cherche à répartir l'actif dans une combinaison d'obligations et d'actions appropriée à différents profils de risque. Vous n'avez donc pas à vous soucier de la gestion d'un fonds à profil de risque cible.

Portefeuille : Une collection de tous vos placements. La meilleure façon de réduire le risque de placement est de créer un portefeuille diversifié comportant différents types de placements (actions, obligations, titres immobiliers et autres).

LISTE DE CHOSES À FAIRE

EN TANT QUE PARTICIPANT AU RÉGIME DE PARTAGE DES PROFITS, **VOUS ASSUMEZ LES RESPONSABILITÉS SUIVANTES.**





Investir vos primes

Ouvrez une session dans le site Web des services aux participants de la Financière Sun Life masunlife.ca, afin de répartir vos primes dans les différentes options de placement du régime. N'oubliez pas de vérifier les résultats de votre questionnaire de profil d'investisseur lorsque vous choisissez vos options!

- Passer vos placements en revue une ou deux fois par année Assurez-vous que vos placements cadrent toujours avec votre stratégie de placement et votre tolérance au risque et, au besoin, modifiez-les.
- Il est important que vous compreniez la façon dont le régime s'intègre à votre plan d'épargne global et à vos autres sources de revenus pour la retraite. Planifier l'avenir
- Comprendre le régime et lire tous les renseignements pertinents Vous avez une question? Entretenez-vous avec votre marchand ou appelez le Centre de service à la clientèle de la Financière Sun Life, au 1 866 733-8612, ouvert tous les jours ouvrables, de 8 h à 20 h, HE. Le service est offert dans plus de 190 langues.

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION...

CONSULTEZ CES RESSOURCES:



Tirez le maximum du Régime de partage des profits!

 Tout ce que vous devez savoir à propos du Régime de partage des profits



Sur la piste

 Un bulletin qui vous donne les dernières nouvelles sur le Régime de partage des profits





Site Web des services aux participants de la Financière Sun Life – masunlife.ca

- Outil de répartition de l'actif
- Outil de planification de la retraite
- Application mobile de la Sun Life



Vidéos d'apprentissage en ligne sur le partage des profits

- Accessibles lorsque vous ouvrez une session dans le site de l'Université Canadian Tire ou sur masunlife.ca
- Liens directs:

VIDÉO 1
bit.do/partagedesprofits 1

VIDÉO 2

bit.do/partagedesprofits2

VOUS AVEZ UNE QUESTION À PROPOS DU PARTAGE DES PROFITS?



APPELEZ le Centre de service à la clientèle de la Financière Sun Life, au 1 866 733-8612, ouvert tous les jours ouvrables, de 8 h à 20 h, HE. Le service est offert dans plus de 190 langues.



ENVOYEZ UN COURRIEL profitsharingplan@morneaushepell.com



PARLEZ directement à votre marchand ou à l'administrateur du magasin